



UNSA-Infos - Numéro 528 - 14 septembre 2010

<http://www.unsa.org/>

Le Bureau National élargi convoqué le lundi 20 septembre au siège de l'UNSA

Ce Bureau national sera exclusivement consacré au conflit qui nous oppose au gouvernement sur le dossier des retraites.

Lors de ce Bureau national seront évoquées les modalités de l'action syndicale à venir et cela à la veille de la journée d'action du 23 septembre et de la réunion de l'intersyndicale.

Communiqué commun

CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA

Fortes de la réussite exceptionnelle du 7 septembre, les organisations syndicales considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée.

Réunies le 8 septembre 2010, elles décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes et efficaces afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Elles appellent à faire du **mercredi 15 septembre**, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpellations des députés, des membres du gouvernement et du Président de la République dans les départements et les circonscriptions.

Avant le débat au Sénat, elles décident de faire du jeudi 23 septembre une grande journée de grèves et de manifestations dans tout le pays.

Le 8 septembre 2010

Déclaration Alain Olive le 8 septembre 2010 sur le projet de loi sur les retraites

Après les déclarations du Président de la République :

quelques infléchissements nettement insuffisants.

Le succès de la mobilisation du 7 septembre, qui a réuni plus de 2,5 millions de personnes dans la France entière, a déjà fait sentir ses premiers effets.

Cette mobilisation a obligé le Président de la République à « sortir du bois » et à annoncer de nouvelles mesures qui seront présentées sous forme d'amendements lors du débat qui s'engage à l'Assemblée.

Ces mesures constituent certes un infléchissement par rapport au projet initial, notamment sur la « pénibilité » et les carrières longues mais pour l'UNSA, cela reste notoirement insuffisant.

Si le Président de la République et le gouvernement veulent vraiment que le conflit s'apaise, ils doivent faire des concessions sur les mesures qui sont au cœur du projet : les mesures d'âge.

Le gouvernement devrait aussi revenir sur l'équilibre financier du projet et faire participer de façon plus conséquente les hauts revenus et les revenus du capital au financement de notre système de retraite.

Faute d'avancées suffisantes, l'UNSA proposera lors de la réunion de l'Intersyndicale qui se réunira ce jour à 14 heures, de poursuivre la mobilisation sous des formes qui restent à déterminer.

**L'intersyndicale de la région parisienne organise un rassemblement
à 12h30 place de la Concorde devant l'Assemblée Nationale le 15 septembre 2010,
jour prévu pour le vote du projet de loi.**

Peut-on véritablement parler d'amélioration de l'emploi ?

L'emploi salarié est en hausse sur les deux premiers trimestres 2010. Cette amélioration est portée essentiellement par l'intérim.

L'emploi intérimaire est un indicateur d'une possible reprise de l'emploi puisque les employeurs ajustent leurs besoins en effectifs en grande partie grâce à l'intérim. Rappelons que l'intérim a été un amortisseur de la crise l'année dernière.

Cependant, il faut rester prudent, les destructions d'emplois continuent dans l'industrie et la construction. De plus, la rigueur budgétaire annoncée, les mesures qui portent notamment sur les emplois aidés et la remise en cause de l'aide en faveur de l'investissement locatif risqueraient, si elles étaient adoptées, d'aggraver la situation.

Résultats d'élections professionnelles

Lors des élections professionnelles au sein de la **Clinique Pasteur** (Ardèche), l'UNSA a remporté 35% des voix (105 sur 299).

Lors des élections professionnelles au sein de la **Caisse Générale de la Sécurité Sociale** de l'île de la Réunion, l'UNSA arrive en quatrième position avec 12,4% des voix (113 voix sur 931 suffrages exprimés), devant FO (11,39%). Ce résultat est d'autant plus remarquable que 6 listes étaient en présence.

Lors des élections professionnelles au sein de la société **Stolz** (matériel pour industrie agro-alimentaire) implantée à Wailly Beaucamp (62), l'UNSA emporte trois sièges sur les cinq à pourvoir au CE.

Congrès d'UNSA Alimentation Agriculture Forêts

Réunis en congrès national le 9 septembre 2010 à Paris, les militants des trois organisations syndicales (SAP-MA, SNITEAT, SNAF-ONF), ont reconduit Philippe Costa au poste de secrétaire général de la fédération.

Sur décision unanime, l'UNSA Agriculture et Forêts devient UNSA Alimentation Agriculture Forêts.

Les congressistes ont adopté le fil conducteur : « Préparons l'avenir », à la fois en prenant en compte l'évolution du périmètre du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et les enjeux électoraux à l'occasion du renouvellement des CTP DDI et de la grande consultation générale des personnels prévue en octobre 2011.

Enfin, Alain Olive a fait l'amitié de répondre à l'invitation des congressistes. Son intervention sur la réforme des retraites a été très appréciée.

Avec vous et pour vous, nous allons faire évoluer UNSA Magazine.

Votre avis nous intéresse.

Vous êtes lecteurs d'UNSA Magazine et votre avis nous intéresse. Nous souhaitons en effet faire évoluer le magazine national de l'UNSA en tenant compte de vos attentes. C'est notre état d'esprit à l'UNSA. C'est pourquoi, nous vous demandons de prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête en ligne sur le site internet de l'UNSA : <http://www.unsa.org/enquete/mag.php>

A vous de jouer et d'avance merci pour vos contributions.

Appel national pour l'école publique : 300.000 signatures

Les organisations signataires ont décidé d'ouvrir une nouvelle phase de signatures de « L'appel national pour l'école publique » du 9 septembre au 9 décembre. Grâce aux efforts de tous, nous avons dépassé les 242 000 signatures et nous voulons atteindre les 300 000. D'ores et déjà, c'est la plus importante action de défense et de promotion de l'École publique depuis près de 20 ans.

Mais, nous ne devons pas en rester là. L'École publique souffre sérieusement depuis de nombreuses années. Elle va être à nouveau frappée par les 16 000 suppressions de postes programmées dans le projet de budget 2011. Nous devons marquer notre opposition à cette destruction méthodique de notre service public, laïc et gratuit d'Éducation.

Le débat parlementaire du projet de budget nous donne l'occasion d'interpeller les élus (parlementaires et présidents des exécutifs locaux), le Président de la République, le Premier ministre, le ministre de l'Éducation nationale, ainsi que les responsables des partis politiques.

Les premières phrases de l'Appel prennent une signification forte au moment où la crise pèse lourdement sur une grande partie de nos concitoyens : « L'École publique, laïque et gratuite crée le lien social indispensable pour faire face aux défis d'un monde en crise. C'est elle, et elle seule, qui permet de garantir la cohésion sociale ». Elles prennent aussi un relief particulier avec les récentes orientations décidées au sommet de l'État qui divisent, fragmentent, et finalement dressent, les uns contre les autres, ceux qui vivent dans notre pays.

La défense et la promotion de notre modèle d'École publique deviennent un impératif démocratique pour assurer le vivre ensemble.

L'UNSA demande à ses adhérentes et à ses adhérents :

- d'envoyer le lien de la pétition à leurs proches, à leurs amis, à leurs collègues en les invitant à le diffuser à leur tour – <http://appelpourlecolepublique.fr>
- d'inviter un maximum de personnes à signer l'Appel – <http://appelpourlecolepublique.fr/transf.php>

Manifestation européenne

Les syndicats français membres de la CES : UNSA, CFDT, CFTC et CGT (FO a refusé) ont adopté la déclaration ci-dessous pour appeler ensemble à la manifestation européenne à Bruxelles et à celles organisées en France le 29 septembre prochain.

29 septembre 2010 : Journée d'action européenne

Non à l'austérité, priorité à l'emploi et la croissance !

La crise est lourde de conséquences pour les salariés européens : plus de 23 millions de chômeurs en Europe, des millions de citoyens européens précarisés et fragilisés dans leurs conditions de vie et de travail.

Les réponses apportées aujourd'hui par les gouvernements des États membres, en accord avec les autorités européennes, visent à adopter des mesures d'austérité qui vont affecter la solidarité sociale, renforcer la pauvreté et les inégalités, compromettre la croissance et donc l'emploi.

Pour marquer leur opposition à ces choix et exiger de l'Union européenne et des États membres d'engager des politiques donnant la priorité à l'emploi et à la croissance, la Confédération européenne des syndicats (CES) organise une journée d'action européenne le 29 septembre 2010 avec un point fort, l'euro-manifestation à Bruxelles.

Les organisations syndicales françaises affiliées à la CES, CFDT, CFTC, CGT et UNSA sont partie prenante de cette journée. En continuité avec l'action qu'elles mènent en commun au plan national depuis décembre 2008, elles appellent les salariés à se mobiliser le 29 septembre et à participer à la manifestation de Bruxelles et aux manifestations organisées en France pour revendiquer :

- des politiques favorisant l'emploi, en particulier le développement de la formation et de la qualification des salariés, des mesures favorisant l'embauche des jeunes, la lutte contre la précarité et contre les discriminations à l'embauche ;
- des politiques coordonnées au plan européen pour favoriser une croissance durable : instauration d'une taxe sur les transactions financières, développement de politiques industrielles durables et dynamiques prenant en compte les impératifs écologiques, renforcement des moyens de coordination et de transparence fiscale pour éviter le dumping social en Europe.